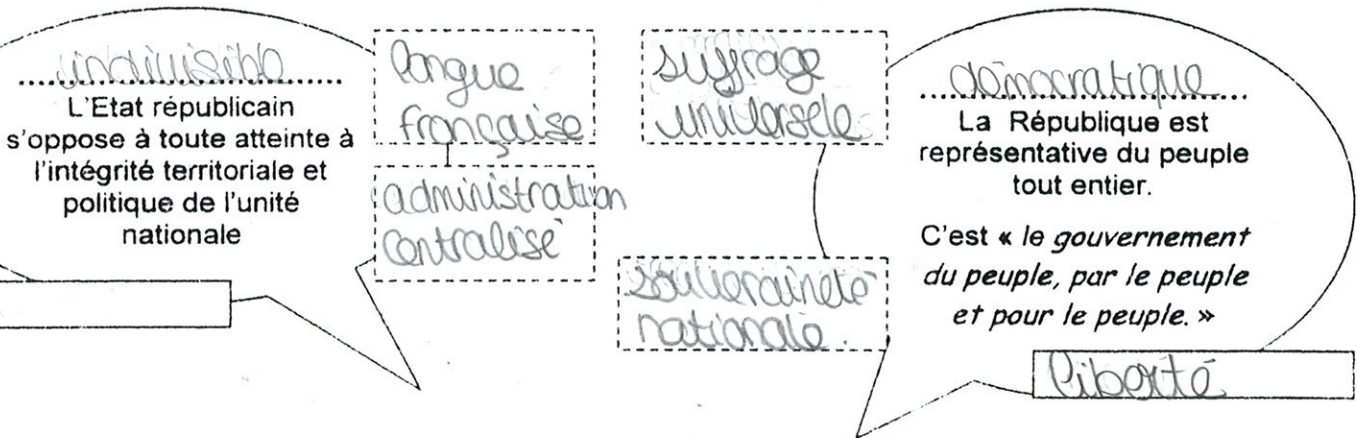


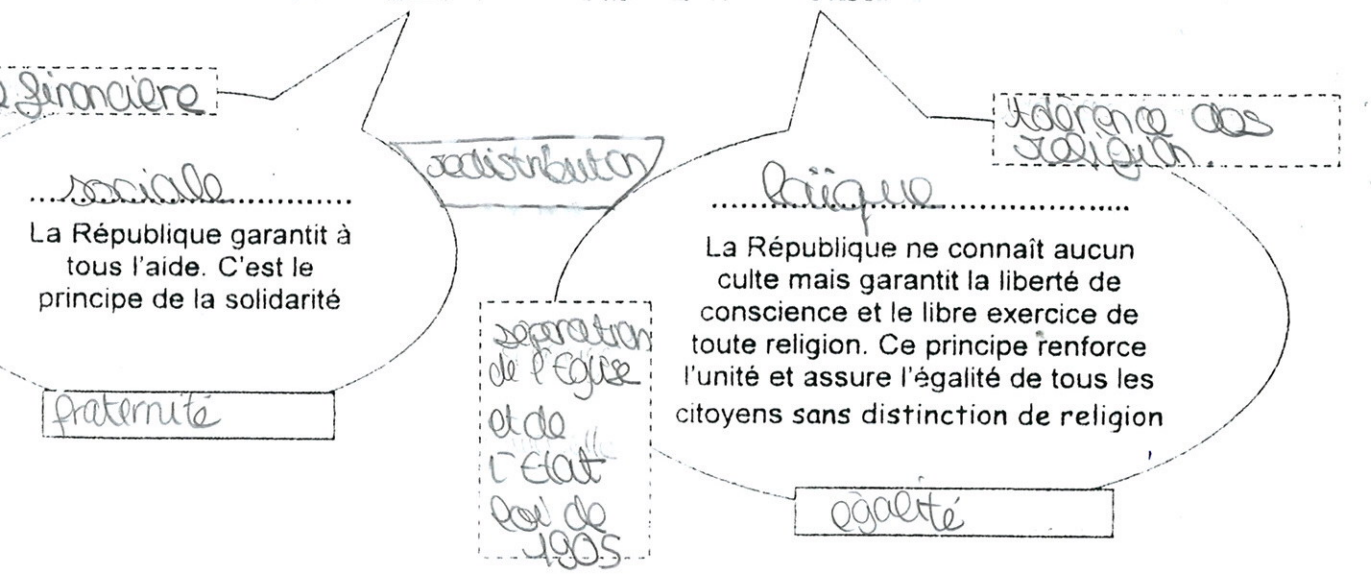
LA FRANCE : UNE REPUBLIQUE

Quels sont les grands principes de la République française ?

Soulignez dans le texte les 4 grands principes de la notre République. Disposez-les ensuite dans chaque ellipse. Placez dans les cadres foncés les mots de notre devise nationale « liberté, égalité, fraternité ». (1 mot par case). Placez ensuite les expressions suivantes au bon endroit : aide financière, redistribution, administration centralisée, souveraineté nationale, séparation de l'Eglise et de l'Etat loi de 1905, tolérance pour toutes les religions, langue française, suffrage universel.



« Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946. (...)
art. 1 – La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »
Préambule de la Constitution de la V^e République



A) Les principes de la République.

La constitution est un ensemble de lois écrites qui permet de définir le mode de gouvernement d'un pays. Actuellement, nous sommes sous la constitution (1) de la V^e République, datant de 1958.

Elle proclame les 4 principes de la II^{ème} République :

- La République est "une et indivisible"
- La République est sociale
- La République est démocratique
- La République est laïque (liberté de conscience et de culte, tolérance vis à vis de toute les religions)

B) Les symboles de la République.

Activité : Question 1, 2, 3, 4 page 9 (E.C)

- 1) Dans certains moments officiels (un évènement (mariage), les évènements sportifs, sur les courriers officiels sur les bâtiments publics).
- 2) Le 11 novembre, le drapeau tricolore (bleu, blanc, rouge) et l'hymne national, Marseillaise et la devise Liberté, Égalité, Fraternité.
- 3) Ces symboles représentent la France, ils font partie de la Constitution Française.
- 4) Car elle représente l'unité nationale.

La République Française possède des grands symboles :

- le drapeau tricolore (créé en 1794, officialisé en 1930.)



- L'hymne national; (la Marseillaise (écrite en 1792 et officialisée en 1830))
- la devise (liberté, égalité, fraternité)
- Marseillaise